

1. ACTUALITES > P2
Actualités du MJSVA
Actualités des partenaires
Actualités juridique

2. PORTRAIT > P3
Les sports de nature en Picardie

3. DOSSIER > P4
Les licenciés dans les sports de nature

4. LECTURE > P4

5. VU SUR LE NET > P4

6. RENDEZ-VOUS > P4

Directeur de la publication : Jean-Pierre DUCLOY

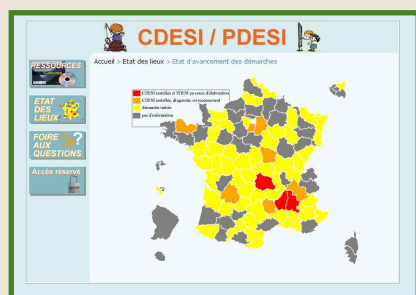
POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc - tél : 04 75 88 15 10

mél: prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr / <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°13 DECEMBRE 2005

● ZOOM



Après le guide pratique,
découvrez sur www.sportsdenature.gouv.fr
les pages Internet CDESI/PDESI
proposées par le comité de pilotage CDESI/PDESI,
réuni à l'initiative du MJSVA, du MEDD,
de l'ADF et du CNOSF

EDITO

Près de 60 000 moniteurs professionnels (nautisme, montagne, équitation, cyclisme, ...) ont choisi de vivre de l'enseignement des sports de nature. Ces éducateurs sont souvent des travailleurs non salariés (travailleurs indépendants ou gérant de SARL / EURL). La recherche d'autonomie que les sports de nature nous inculquent et le besoin de liberté que nous y trouvons peuvent certainement expliquer la moindre mesure du statut de salarié. Aussi, les compétences exigées par ces métiers sont-elles d'autant plus particulières : pédagogie, technique, ainsi que contact commercial, communication, fiscalité ... sans oublier une sécurité sans faille, induite par l'obligation de moyens, voire de résultat pour certains... et l'environnement spécifique dans lequel nombre de ces activités se déroulent (ski, alpinisme, accompagnement en montagne, parapente, plongée, ...).

Ces particularités ont amené les professionnels à se regrouper en syndicats. Leur rôle est d'aider les moniteurs dans le développement de leur activité, dans le cadre d'une démarche partenariale avec les fédérations sportives. Ces organisations professionnelles sont régulièrement confrontées aux problèmes du terrain et doivent trouver des solutions qui conviennent à la majorité de leurs adhérents.

Pour la première fois les 4, 5 et 6 octobre derniers à Vallon Pont d'Arc lors du séminaire "Emploi & formation dans les sports de nature", les syndicats des disciplines terrestres ont présenté un positionnement commun sur l'emploi et

les formations. Un avis constructif et écouté ... mais entendu dans quelle mesure ?

Pourtant, qui mieux qu'eux connaît les besoins de formation et d'emploi dans les sports de nature ? Eux qui siègent dans les jurys d'exams et les sessions d'harmonisation, qui participent à l'évolution des référentiels de formation, qui répondent aux questions des moniteurs titulaires et stagiaires, qui gèrent de nombreux services auprès de leurs adhérents, qui programment des stages de formation continue ou de recyclage obligatoires...

Pour asseoir leur position, les syndicats se structurent par activité, par territoire, parfois même au niveau européen, mais aussi par filière. Seule la concertation permettra de trouver des solutions qui garantiront le développement général des sports de nature, tout en respectant les grands équilibres économiques des professions existantes. A l'image des quatre syndicats professionnels signataires, chacun doit prendre ses responsabilités en participant de manière constructive au débat.

**Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM),
Syndicat National des Moniteurs de Cyclisme Français (SNMCF),
Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon (SNAPEC),
Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC)**



Recevoir cette lettre par courriel :
www.sportsdenature.gouv.fr

● Actualités JSVA

🍷 Aménagement et compétitivité des territoires

Le premier Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité du territoire a été réuni le 14 octobre 2005 et a examiné 4 séries de mesures concernant :

- le financement des infrastructures de transport ;
- le partenariat public - privé ;
- l'anticipation des mutations économiques ;
- les pôles de compétitivité.

Deux pôles de compétitivité (labellisés lors du CIADT du 12 juillet 2005) concernent des sports de nature :

- industrie des équipements de sports et loisirs en Rhône-Alpes (sports de nature et montagne) ;
- filière équine en Basse-Normandie (élevage et métiers du cheval).

📞contact : www.datar.gouv.fr

🍷 Comité National des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux Sports de Nature

Le CNESI a été réuni le 28 septembre 2005 sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GAYRAUD et en présence de Madame Edwige AVICE, présidente du CNAPS.

Après un point sur l'état d'avancement de la mise en place des CDESI en département, les débats ont permis de souligner l'importance :

- de l'animation territoriale et de la dimension culturelle propre aux sports de nature ;
- de la prise en compte des autres logiques territoriales -bassins, massifs, parcs - et de leur articulation avec les CDESI ;
- du développement des raids de sports nature.

La prochaine réunion du CNESI aura comme thème central "le développement de l'emploi lié aux sports de nature".

📞contact : cnaps@jeunesse-sports.gouv.fr

🍷 Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique

Les équipements sportifs, espaces et sites relatifs aux sports de nature, représentent actuellement plus de 10% des fiches remplies par les enquêteurs sur le terrain.

C'est ainsi que 20 826 fiches relatives aux équipements sportifs, espaces et sites de sports de nature avaient d'ores et déjà été répertoriées dans la base de données nationale, au 8 novembre 2005. Avec plus de 1 000 fiches de sites naturels d'escalade, 900 boucles VTT, 270 stations de ski, plus de 6 000 boucles de randonnée pédestre, 393 sites de voile, 64 stades d'eau vive, la prise en compte

des sports de nature est une réalité qui nécessite, pour atteindre l'objectif d'exhaustivité du RES, une très forte implication des référents régionaux sports de nature et des correspondants départementaux sports de nature des DRDJS et DDJS.

📞contact DS/DPA : Benoît ZEDET : res@jeunesse-sports.gouv.fr

● Actualités Partenaires

🍷 Les sports dans l'Union Européenne

Un rapport est publié mensuellement traitant de l'impact des activités de l'Union Européenne sur le sport. En octobre, ce texte traite notamment de :

- la liste des normes CE pour protections individuelles ;
- une étude sur le sport et le marché intérieur européen ;
- exemples de projets sportifs du programme européen "santé".

📞contact : christ@eu-sports-office.org

🍷 Sports de Nature dans les PNR

Réunis en séminaire dans le Parc Naturel des Landes de Gascogne, les chargés de mission "sports de nature" de nombreux PNR ont pu faire un point d'étape sur leur travail en réseau, notamment autour de 3 dossiers :

- gestion des sports motorisés ;
- organisation et gestion de l'événementiel sportif ;
- articulation des missions CDESI / parc dans le développement des sports de nature (ces 3 thèmes constituant l'essentiel de l'avenant 2006 à la convention d'action PNR / MJSVA).

La liste des référents tourisme / environnement sports de nature de 44 parcs français est disponible à la fédération des PNR.

📞oholm@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

🍷 Chemins de "traverses"

Le développement du vélo - raid va bon train ; ce mode de randonnée sportive, douce et conviviale, qui a d'abord le mérite de contribuer à un nouvel usage de voies ferrées en désuétude, est devenu un très écologique outil de développement touristique. Deux exemples - le Vélo Rail de Pradelles (Pays de Cayres et Pradelles - 43) et le Rando Rail des Pays de Lumbres (PNR Cap et Marais d'Opale - 62) - montrent qu'il se conjugue désormais sur le thème de l'intermodalité (circuits pédestres associés, voies vertes) ou sur celui de la découverte patrimoniale (parcours botaniques, balises paysagères ou culturelles).

📞contact : rando-rail@rando-rail.com et contact@cc-pays-cayres-pradelles.fr

🍷 Sports de glisse et littoral

La Fédération Française de Surf organise une série de colloques, "les trimestriels de la FFS". Ces rencontres régulières entre acteurs des sports de glisse - pratiquants et gestionnaires du littoral - permettront de stimuler débats et réflexions sur des espaces et des valeurs partagés pour un développement durable des territoires littoraux : authenticité, dynamisme, respect.

📞contact : www.surfingfrance.com

🍷 Partenariat URSSAF-DRDJS

La direction régionale et départementale jeunesse et sports et l'urssaf de Picardie ont signé une convention portant sur l'échange de statistiques liées à l'emploi des éducateurs sportifs de la région.

📞contact : daniel.chareyron@jeunesse-sports.gouv.fr

● Actualités Juridiques

🍷 Arrêté du 26 septembre 2005

Modifiant l'arrêté du 25 octobre 2004 portant organisation des épreuves du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option course d'orientation, à l'issue d'une formation modulaire (JO du 6 octobre 2005)

🍷 Arrêté du 6 octobre 2005 (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

Abrogeant l'arrêté du 18 juillet 2003 portant agrément de la Fédération Française d'Equitation (JO du 15 octobre 2005)

🍷 Instruction n° 05-200 JS

Guide méthodologique pour la mise en place d'une démarche éco-responsable.

📞contact : www.intranet.jeunesse-sports.gouv.fr

🍷 Instruction n° 05-220 JS

Prise en compte des sports de nature dans le recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES). cf article supra

📞contact : www.intranet.jeunesse-sports.gouv.fr

🍷 Le Morvan rattaché au Massif Central

Le Ministre délégué à l'aménagement du territoire vient de signer le décret rattachant le Morvan à cet espace de montagne. Le Morvan pourra ainsi à l'instar de tous les massifs classés en "zone montagne" développer ses collectivités et sa compétitivité agricole ou touristique en accédant à des aides spécifiques plus importantes.

📞contact : www.datar.gouv.fr

La Picardie s'étend sur 19 543 km² et est composée de 3 départements : l'Aisne (02), l'Oise (60) et la Somme (80). Ce territoire se caractérise par une capitale de 130 000 habitants et un nombre important de petites et moyennes villes. Cette région bénéficie d'une position idéale au carrefour de plusieurs agglomérations de dimension européenne (Paris, Lille, Bruxelles, Londres), qui la rend propice aux échanges nationaux et internationaux.

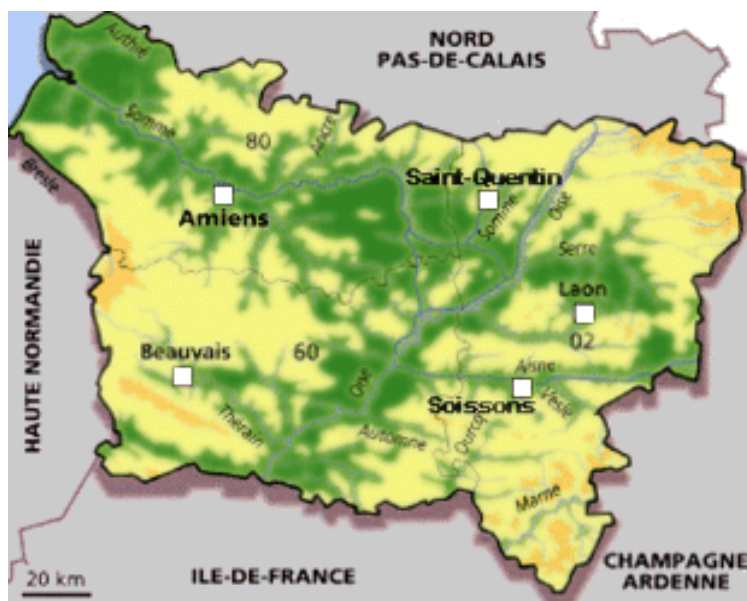
On recense à l'heure actuelle 1 857 834 habitants avec une part de moins de 20 ans fortement représentée (26,9%), ce qui fait de la Picardie la deuxième région la plus jeune de France.

Région rurale par excellence, elle présente une diversité de paysage étonnante composée de vastes plaines, de plages sablonneuses et dunaires, de vallées verdoyantes, de bocages et de massifs forestiers importants, et de nombreuses rivières et cours d'eau. La Picardie dispose d'environ 60 km de bande littorale dont le fer de lance est la Baie de Somme, membre de l'association des 8 plus belles baies du monde. Ce lieu aux paysages enchanteurs regorge d'une faune exceptionnelle avec la plus grande colonie de phoques de France et la réserve ornithologique du Marquenterre. La Picardie dispose pour partie sur son territoire du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. La région possède enfin un patrimoine culturel et historique riche lié notamment à la présence des grandes guerres sur son territoire.

● Éléments structurants des politiques régionales

La région Picardie possède donc de nombreux atouts pour développer les sports de nature. Fort de ce constat, Jeunesse et Sports apporte son soutien à la structuration de ces activités sur le territoire. Cet engagement s'est illustré par la prise en compte des sports nature dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région par l'assistance technique à l'élaboration du schéma régional des Véloroutes et Voies Routes.

Un partenariat fort s'est développé avec les différents interlocuteurs concernés, en particulier avec le Comité Régional de Tourisme de Picardie, le Comité Départemental du Tourisme de la Somme et le CROS. Les sports de nature sont désormais identifiés comme une stratégie de développement touristique de la région et du département.



● Objectifs et actions stratégiques

🔥 Favoriser un développement organisé et hiérarchisé des sports de nature

- étude portant sur l'évaluation et l'analyse de l'impact économique et social de l'accueil d'événements "sports de nature";
- réflexion sur la mise en place d'un plan de développement régional des sports nature en Picardie;
- mise en place de la CDESI Somme;
- mise en place d'un événement dédié aux sports de nature en 2006.

🔥 Intégrer la notion de développement durable dans le suivi et le développement des sports de nature :

- action en faveur de l'accessibilité du territoire au public handicapé : conventionnement avec les comités "valides";
- soutien aux actions de nettoyage de sites.

🔥 PNF 2006

Proposition d'un stage portant sur "La concertation et la médiation territoriale : une nouvelle mission de l'Etat".

● La cellule régionale

Créée en 2004, la cellule regroupe désormais 17 membres dont le directeur régional, le directeur régional adjoint, 8 conseillers techniques et sportifs, le chef de service sport, 2 référents régionaux sports de nature, un référent prévention / protection, et 2 correspondants départementaux.

La DRDJS Picardie est donc la première à se doter de deux correspondants puisque Christophe Lesage vient désormais en soutien à Daniel Chareyron. Différentes actions ont été menées :

- création d'un réseau régional avec tous les acteurs associatifs et institutionnels;
- étude Sports de nature lieux et pratiques en Picardie en juin 2004;
- réalisation d'une enquête sur l'emploi sportif de nature en 2005;
- premier relais RANDO Vélo en Picardie;
- nombreuses actions de nettoyage de sites;
- organisation des journées régionales des sports de nature à Guise (02) le 01 juin 2005.
- schéma d'organisation pour la valorisation des Véloroutes et Voies Vertes en Picardie.

● La Picardie : les sports de nature en quelques chiffres

- 533 lieux de pratiques recensés;
- des activités en nombre et variées dans chacune des familles : deltaplane, parachutisme, vol à voile, ULM, aéronautique, voile, kite-surf, canoë-kayak, aviron, randonnée, équitation, cyclotourisme, escalade, VTT, tir à l'arc, golf, roller, course d'orientation;
- 16 000 km de chemins inscrits dans les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnées;
- plus de 7 000 km de randonnée permanente de cyclotourisme;
- 1 300 km de parcours de VTT balisés et labellisés.

📞 contact : daniel.chareyron@jeunesse-sports.gouv.fr

3 DOSSIER

Les fédérations ont pour objet l'organisation et la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives ; à travers l'agrément du MJSVA, elles participent à l'exécution d'une mission de service public. La délégation accordée à une seule fédération lui confère le droit d'organiser les compétitions dans la discipline.

La licence sportive est un acte unilatéral de la fédération qui permet la pratique sportive, la participation aux compétitions et à la vie fédérale. D'autres formes d'adhésion aux fédérations existent : cartes, pass, ... ne conférant pas les mêmes droits.

Les licences de sports de nature sont regroupées au sein de 3 types de fédérations sportives agréées :

- ❶ des fédérations **délégataires olympiques** : voile, canoë-kayak, ski, cyclisme, équitation, ... Elles ont au moins 1 discipline olympique et mêlent des licences compétition et des licences loisirs (48 % au total) ;
- ❷ des fédérations **unisports non olympiques** : FFME, FFRP, FFCO, FFVoil à voile... ;
- ❸ des fédérations **multisports**, des fédérations **affinitaires** qui visent la pratique de plusieurs activités.

Ces fédérations non - olympiques regroupent près de 52 % du total des licences. Parmi celles-ci, de grandes associations comme la FFCAF, la FFEPMM, l'UFOLEP ... sont très actives dans le domaine des sports de nature. Il y a 1 800 000 licences spécifiques sport de nature sur 15 000 000 de licences sportives délivrées.

Licences jeunes

Les jeunes détiennent 58 % du total des licences dans les fédérations olympiques contre 27 % dans les autres fédérations (hors UNSS - UFOLEP). Il y a donc un nombre de licenciés assez faible chez les jeunes sportifs de nature (peu de regroupements compétitifs encadrés ; accès aux pratiques problématique). Par exemple, 8 000 jeunes à la Fédération Française de Randonnée sur 180 000 licences et 750 jeunes à la Fédération Française de Spéléologie sur 7 500 licences.

Licences féminines

Les femmes, minoritaires dans les fédérations olympiques, représentent par contre 73 % des licenciés de la

Fédération Française d'Équitation et 62 % de ceux de la Fédération Française de Randonnée. Les enquêtes (INSEE MJSVA 2000) montrent par contre que les sports de nature sont plus féminisés que la moyenne des sports : 55 % des femmes disent pratiquer un sport de nature (62 % d'hommes).

Licence et compétition

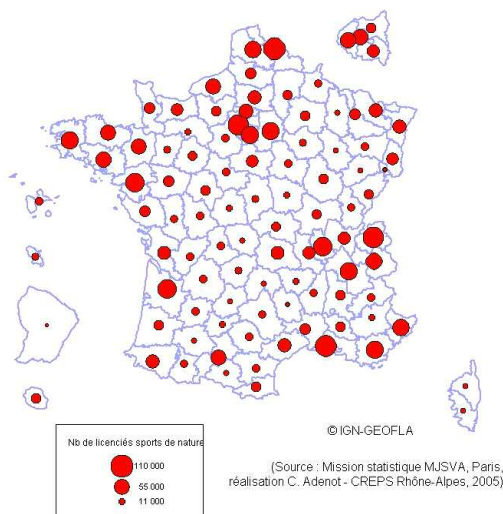
La compétition ne concerne, en sports de nature, qu'1 pratiquant licencié sur 7.

Répartition territoriale des licences

On peut repérer 3 types de régions :

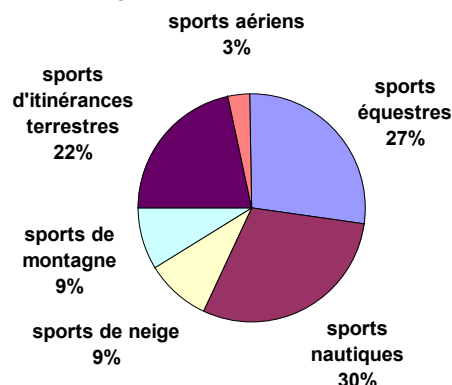
- ❶ les régions **très urbanisées**, loin des sites, où le club est le moyen d'organiser les déplacements et d'initier aux pratiques (zones émettrices) ;
- ❷ les régions **à fort potentiel** d'espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (zones de montagne et zones littorales) proches de grands bassins de population (Bordeaux, Lyon, Grenoble) et également fréquentées touristiquement ;
- ❸ les régions **rurales** et souvent touristiques où l'attrait d'espaces, la création de sites et d'itinéraires, "équipements phares" compensant parfois le manque d'équipements sportifs classiques, a entraîné une dynamique locale et la naissance de nombreux petits clubs (FFE, FFME, FFRP, FFCK).

Répartition des licenciés sports de nature



● LES LICENCIES DANS LES SPORTS DE NATURE

Répartition des licences SN par famille d'activités



Sports d'itinérances terrestres :
- randonnée pédestre, - cyclotourisme, - cyclisme, - course d'orientation,
Sports de neige :
- ski, - snow board,
Sports nautiques :
- voile, - études et sports sous-marins, - aviron, - surf, - canoë-kayak, - char à voile,
Sports aériens :
- vol libre, - parachutisme, - vol à voile,
Sports équestres :
- équitation,
Sports de montagne :
- montagne et escalade, - spéléologie.
(source : mission statistique - MJSVA 2004)

rôles respectifs de l'école, du centre de loisir, des prestataires d'encadrement, mais aussi celui des médias sont à prendre en plus grande considération.

Le taux de licenciés, le volume de pratiquants, les modes de répartition des activités doivent inciter les acteurs publics à une approche très spécifique de l'accompagnement de ces sports tant au niveau du financement, de la gestion territoriale, que de l'encadrement.

4 LECTURE

📖 **Projets touristiques et de loisirs : les processus de montage en coproduction public-privé - Mini guide**

ODIT France, 2005

📖 www.odit-france.fr

📖 **Tourisme en France : les enjeux pour 2020**

Paul Dubrulle - Le Cherche-Midi, 2005

📖 www.revue-espaces.com

5 VU SUR LE NET

📖 **A la rencontre du tourisme rural en Europe**

Les interventions des 15e universités du tourisme rural consacrées à la coopération européenne sont en ligne sur le site de Source. Pour en savoir plus, Source propose une nouvelle rubrique dédiée à l'Europe : actualité et ressources indispensables sur le tourisme rural en Europe.

📖 www.source.asso.fr

6 RENDEZ-VOUS

Colloques, rencontres

📖 **1ères assises de l'économie maritime et du littoral**

14 décembre 2005 - Paris

📖 www.conferences.lesechos.fr